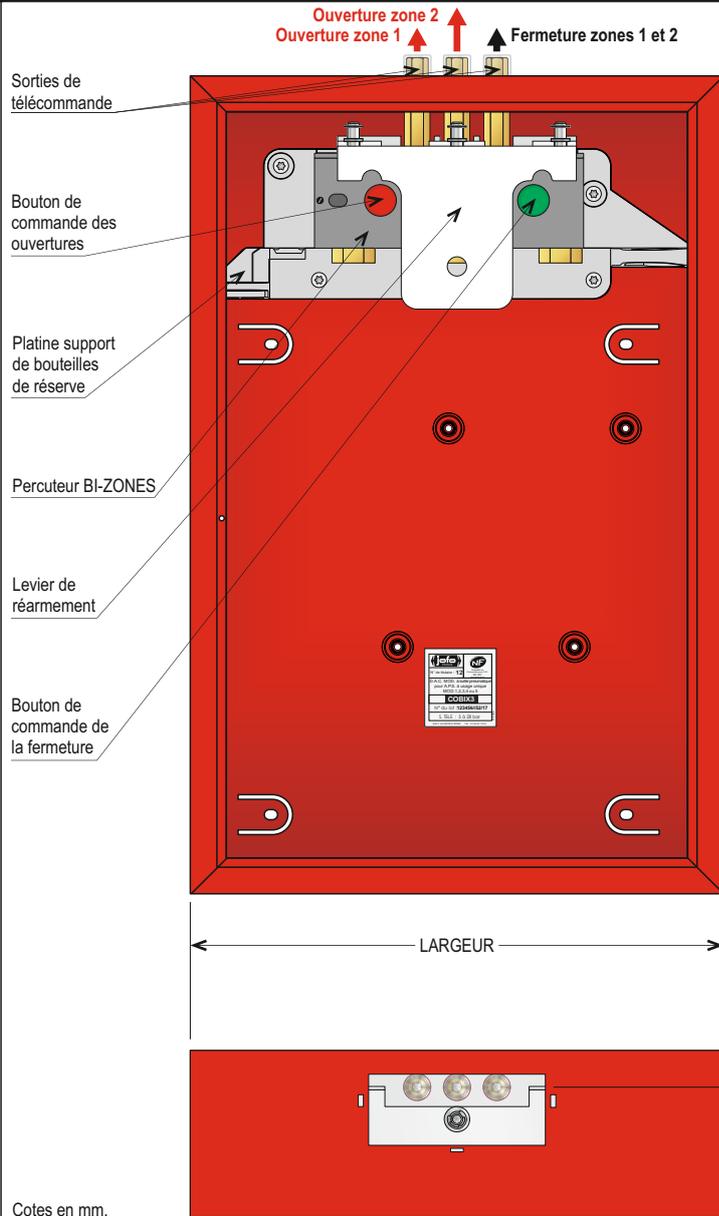




BOUEILLES DE CO ₂ Maximum admissible			
Grammage (g)	Diamètre (mm)	Longueur (mm)	Débit ⁽¹⁾ (l)
300 g	Ø 51	335	15,12
500 g	Ø 60	385	25,20
720 g	Ø 60	480	36,29
1000 g	Ø 60	650	50,40

⁽¹⁾Caractéristique de débit à 10 bar



Cotes en mm.

DESCRIPTIF

Les commandes de désenfumage pneumatique au CO₂ BI-ZONES (D.C.M., D.A.C. ou D.C.M.R.) sont destinées à émettre un ordre d'ouverture ou de fermeture par percussion d'A.P.S. à usage unique (bouteilles de CO₂) vers des D.A.S. (Dispositifs Actionnés de Sécurité).

Elles permettent l'ouverture simultanée de 2 zones de désenfumage avec une seule commande par bouton poussoir. La fermeture de toutes les zones s'effectue par un deuxième bouton poussoir.

Les gammes standard sont munies d'une membrane déformable et sont accessibles au niveau 0 (§4.1 de la NF S 61-931). Il est possible, sur demande, de réaliser des adaptations des coffrets standard avec, par exemple des portes anti-vandalisme pour interdire l'accès au public, ou des armoires (D.C.M.R.) comportant un nombre à déterminer de percuteurs.

Désignation normative :
Dispositif Adaptateur de Commande Modulaire à sortie pneumatique pour A.P.S. à usage unique.

Étiquette d'identification :

- 1 - n° de certification (titulaire + site),
- 2 - désignation normative + codes des modules adaptables,
- 3 - code article (variable),
- 4 - n° de lot (variable),
- 5 - pressions en sortie de télécommande.

Jofo FRANCE
 N° de titulaire : 12
 D.A.C. MOD. à sortie pneumatique pour A.P.S. à usage unique MOD.1,2,3,4 ou 5
COBIX3
 N° du lot : 123456/52/17
 S. TELE : 5 à 28 bar

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DIMENSIONS SELON TAILLE DU COFFRET	COBIX3	COBIX4	COBIX5	COBIX6	COBIX8
HAUTEUR (mm) x LARGEUR (mm)	520 x 335	520 x 560	700 x 335	700 x 560	820 x 560
BOUEILLES DE CO ₂ , MAXIMUM - OUVERTURE	300 g	500 g	300 g	720 g	1000 g
BOUEILLES DE CO ₂ , MAXIMUM - FERMETURE	500 g	500 g	720 g	720 g	1000 g
TEMPÉRATURE D'UTILISATION (°C)	-20 à +50°C				
PEINTURE	RAL 3000 (texturée)				
INDICE DE PROTECTION	IP42				
ÉNERGIE	CO ₂ , gaz inerte				
ORGANE DE SÉCURITÉ	Percuteur avec bouton poussoir.				
FORCE À APPLIQUER (daN)	< 3 daN (avec bouteille en place)				
SORTIE DE TÉLÉCOMMANDE	Raccord à olive, étanchéité métal/métal - pour tube Ø 6 mm				
PRESSION DE SERVICE (bar)	5 à 28 bar				
PRESSION D'UTILISATION (bar)	60 bar (pression maximum pour un passage en position de sécurité)				
PRESSION D'ÉPREUVE (bar)	90 bar				
ENTRÉE DE TÉLÉCOMMANDE ÉLECTRIQUE	Déclencheur électrique Réf. MOD24E (MOD.1) ou MOD48E (MOD.2) ou MOD24R (MOD.3) ou MOD48R (MOD.4)				
ENTRÉE DE TÉLÉCOMMANDE PNEUMATIQUE	Consommation		Pression de télécommande		
	0,085 normo-litre		Minimum = 6 bar - Maximum = 20 bar		
CODIFICATION DES COFFRETS	Mode E = Émission - R = Rupture		Module Pneumatique		Module Electrique
	Racine	Taille	P		24 ou 48
CODIFICATION DES MODULES	COBIX 3 - 4 - 5 - 6 - 8		MOD.3		E ou R
	MOD.1	MOD.2	MOD.4	MOD.5	
	MOD24E	MOD48E	MOD24R	MOD48R	MODP

OPTION(S)

Module de télécommande pneumatique.
 Module de télécommande électrique.
 Porte pleine (lettre « P » ajoutée à la fin de la référence).
 Peinture : autres teintes.
 Coffret inox (lettre « I » ajoutée à la fin de la référence).

ACCESSOIRES

Bouteilles de CO ₂ .	Clef.
Cache-tube rectangulaire.	Membrane déformable.
Serrure à clef.	Plaque d'obturation.
Ecrou et olive pour tube Ø 5 mm	Olive pour tube Ø 5 mm.

COMPATIBILITÉ DES BOUEILLES DE CO₂

Le choix des bouteilles de CO₂ est défini d'après les pressions de service nécessaires au bon fonctionnement de l'installation. Les bouteilles de CO₂ compatibles avec nos gammes de produits doivent être conformes à la norme NF S 61-939-1.

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION NF 537

Caractéristiques certifiées essentielles

- **Fonctionnalité** vérifiée permettant d'attester l'aptitude à l'emploi et les performances des DAC/DCM/DCMR conformément aux exigences de la norme NF S61-938 d'août 2022.

- **Efficacité** vérifiée par des essais d'endurance (sauf pour les DAC à sortie électrique de type permanent).

- **Affichage** des éléments d'identification sur la notice technique qui accompagne obligatoirement toute livraison des DAC/DCM/DCMR certifiés NF.



Référence	COMMANDE DE DÉSENFUMAGE PNEUMATIQUE AU CO₂ BI-ZONES Dispositif de Commande Manuelle FONCTION DÉSENFUMAGE : 2 OUVERTURES - 1 FERMETURE AVEC PURGE AUTOMATIQUE	FICHE TECHNIQUE n°
COBIX3 - COBIX4 COBIX5 - COBIX6 COBIX8		019 / NF
		indice N

MISE EN PLACE DU COFFRET

FIXATION DU COFFRET

ATTENTION à la hauteur de pose ! Se référer à la norme NF S 61-932. La commande de désenfumage doit être installée à l'abri des intempéries, de l'eau, de l'humidité, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature.

SERTISSAGE DU TUBE

- Avant tout raccordement : le réseau doit impérativement être purgé par soufflage de toutes les impuretés éventuelles.
- Effectuer le sertissage des tubes sur les raccords du coffret avec une clef. Étanchéité type métal contre métal.

MISE EN PLACE DES BOUTEILLES DE CO₂

- Les bouteilles doivent être mises en place (vissage) à la main sur les percuteurs jusqu'à leur arrivée en butée.
- Étanchéité type métal contre métal (aucun joint).
- Le grammage des bouteilles de CO₂ doit être défini d'après les pressions de service nécessaires.

RACCORDEMENT DES MODULES

Module électrique : MOD.1, MOD.2, MOD.3 ou MOD.4.

- Raccorder au bornier la ligne de commande électrique provenant d'un C.M.S.I., d'un D.A.D, ou d'une autre source, en veillant à bien respecter les tensions et les polarités (le fil rouge indique le "+").

Module pneumatique : MOD.5.

- Sertir le grand côté du tube cuivre préformé sur le raccord du module pneumatique.
- Raccorder le petit côté du tube cuivre du module à la ligne de télécommande provenant d'un D.C.M. ou d'un D.A.C.

MISE EN PLACE DE LA MEMBRANE DÉFORMABLE ET DU CACHE TUBE

- Placer la membrane déformable dans la porte, et installer le cache tube sur la partie supérieure du coffret. L'installation doit être réalisée conformément à la norme NF S 61-932.

MISE EN SÉCURITÉ

MISE EN SÉCURITÉ - ACCÈS NIVEAU 0 (au sens du §4 de la norme NF S 61-931)

- Appuyer sur la membrane déformable, puis appuyer sur le bouton ouverture (rouge) du percuteur afin d'obtenir la percussion des bouteilles de CO₂.

RÉARMEMENT DES DISPOSITIFS ACTIONNÉS DE SÉCURITÉ (D.A.S.) - ACCÈS NIVEAU 2 (au sens du §4 de la norme NF S 61-931)

- Ouvrir le portillon avec la clef à carré puis appuyer sur le bouton "fermeture" (vert) afin d'obtenir la percussion de la bouteille de CO₂ assurant la fermeture générale.

Le maintien de la position de sécurité doit être obtenu par construction du DAS.

REMISE EN SERVICE

La remise en service doit être effectuée par une personne habilitée (accès niveau 2) au sens du §4 de la norme NF S 61-931.

DÉMONTAGE DES BOUTEILLES DE CO₂

- Dévisser à la main les bouteilles de CO₂ qui ont été percutees.

RÉARMEMENT DU MODULE

Module électrique : MOD.1, MOD.2, MOD.3 ou MOD.4.

- MODE RUPTURE : vérifier que la ligne électrique est à nouveau en service (sous tension) et procéder au réarmement suivant les croquis.
- MODE ÉMISSION : vérifier que la ligne électrique est à nouveau en service (hors tension) et procéder au réarmement suivant les croquis.

Module pneumatique : MOD.5.

- S'assurer que l'ordre de télécommande soit interrompu (réseau hors pression).

Pour information : le percuteur ne peut être réarmé que si le module est lui-même réarmé.

RÉARMEMENT DU PERCUTEUR

- Relever le levier de réarmement jusqu'en butée. Cette opération unique réarme tous les organes de percussion.

MISE EN PLACE DE NOUVELLES BOUTEILLES DE CO₂

- Une fois le percuteur réarmé, mettre en place les nouvelles bouteilles de CO₂ en les vissant à la main.

MISE EN PLACE DE LA MEMBRANE DÉFORMABLE

- Placer la membrane déformable dans la porte.

ENTRETIEN

Vérification périodique annuelle :

- Vérifier que le poids des bouteilles de CO₂ n'est pas inférieur à 10% du poids indiqué sur celles-ci.
- Vérifier les différentes fonctions par action sur les composants.
- Vérifier l'ensemble des réarmements des composants de sécurité.
- Vérifier les tensions d'alimentation électrique (si nécessaire).
- Vérifier l'état des dards.

Les opérations de maintenance doivent faire l'objet d'un enregistrement auprès de l'exploitant.

Maintenance préventive annuelle :

L'armoire ne nécessite pas d'entretien particulier dans sa configuration de base, néanmoins un nettoyage régulier permettra de la garder en excellent état. Il est recommandé de procéder à un simple dépoussiérage, l'utilisation de produits diluants est interdite.

Maintenance corrective :

Si lors de la vérification périodique annuelle les dards sont abîmés, procéder à leur changement. Cette opération doit être effectuée par une personne habilitée et ayant le niveau III ou IV (au sens de la norme NF S 61-931).

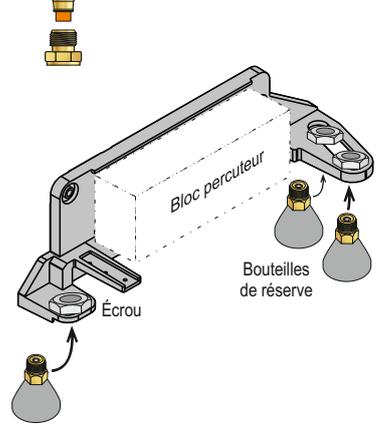
Maintenance décennale préventive :

Il est nécessaire à l'issue d'une période de 10 ans, de remplacer par un matériel neuf les organes pneumatiques (percuteur).

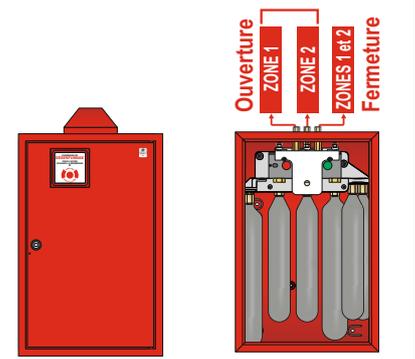
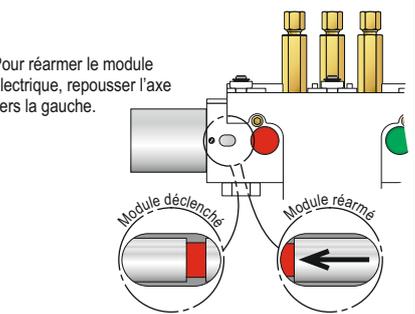
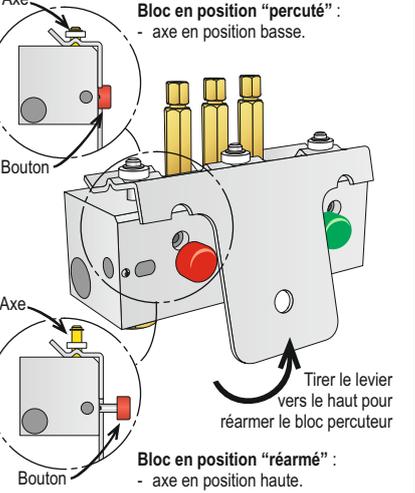
Les opérations de maintenances ci-dessus ne dispensent pas de respecter l'application de la norme NF S 61-933.

Seul le personnel ayant suivi une formation sur notre gamme de dispositif de commande, est habilité à effectuer les opérations de maintenance.

Tube
Composition chimique des tubes cuivre conformes à la NF A 51-050 repère Cu-DHP ou CW024A selon EN 12449.



Réarmement du bloc percuteur et du module électrique



Présentation des bouteilles dans le coffret

TOUS DROITS RÉSERVÉS. NOS PRODUITS POUVAIENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS. CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME CONTRACTUEL. ORGANISME CERTIFICATEUR : AFNOR CERTIFICATION. Ft. avenue Francis de Pressensac - 93071 Saint-Denis La Plaine